

JEANNE-MARIE.

(Suite.)

V

LA PRISON PRÉVENTIVE.

Il n'y avait alors à Redon que des voleurs ; Lazare, accusé d'un assassinat, devenait un criminel d'importance.

— Et qui vous accuse-t-on d'avoir assassiné ?

— Un marchand de bœufs.

— C'est riche, les marchands de bœufs, murmura Rouge-Maille.

— Et, ajouta la Limace, on l'a volé après l'avoir tué ?

— Sans doute.

— Et il y a des gens qui disent...

— Ah ! s'écria Lazare, ils ne disent que la vérité ! Ils m'ont vu avec lui... et le pire de tout, c'est que deux heures avant le crime il avait vidé sa bourse pour me tirer d'embarras.

C'est grave ! dit Rouge-Maille, et pourtant, c'est bien simple : puisqu'il vous prêtait volontairement de l'argent, vous n'aviez pas besoin de le tuer pour en avoir.

— J'ai dit cela au juge, répondit Lazare avec abattement.

Et il ne vous a pas cru ? demanda Rouge-Maille.

— Non, puisque je suis ici...

— Ce que c'est que la justice, glapit la Limace.

— Si j'étais seul au monde, reprit Lazare, je me consolerais en pensant que, ma mère et mon père étant morts, le malheur qui me frappe ne nuit à personne... ; mais j'ai une femme, deux petits enfants... Le matin du jour où l'on m'a fait quitter le Grand-Montier, j'avais à payer un billet... le malheureux billet qui est cause que je suis allé à la foire pour y rencontrer Claude, le marchand de bœufs... Et je ne sais point si, comme on me suspectait déjà on aura pris l'argent tout de même...

— Les procès, dit Rouge-Maille, sont la ruine des pauvres gens, qu'ils les perdent ou qui les gagnent...

— Ainsi, quand bien même on me reconnaîtrait innocent, je n'en serai pas moins perdu, et ma ferme vendue...

— Cela est probable.

— Alors il eût mieux valu que je tombasse mort au moment où la main de Claude a touché la mienne.

— Non, dit le forçat récidiviste, car il n'y a que de la mort qu'on ne revient pas. — Lazare baissa la tête, et garda le silence, quelque effort que l'on fit pour le distraire de ses sombres pensées.

Il fut interrogé de nouveau par le juge d'instruction.

Chaque fois le magistrat prenait à tâche de rendre ses questions plus captieuses, et d'embrouiller si bien l'écheveau des renseignements demandés et des détails reçus que le malheureux Lazare sentait son cerveau se fendre et les idées tourbillonner dans sa tête. Il ne comprenait pas pourquoi cet homme à la physiologie impassible, au regard fin et doux, tendait autour de lui des rets invisibles, comme l'araignée qui tend patiemment une toile pour y faire tomber le moucheron.

L'innocent fermier répétait uniformément le mêmes choses, protestant de son amitié pour Claude, en dépit de l'avarice du marchand de bœufs, pleurant sur cette fin tragique qui attendrissait son cœur même avant qu'il eût songé qu'elle brisait à jamais son bonheur,

ce pauvre et simple bonheur abrité par les châtaigniers du Grand-Montier.

Les interrogatoires devenaient pour Lazare d'intolérables tortures. Il se débattait en vain, le questionnaire le poussait, le harcelait, le martyrisait, et le triste accusé s'écriait parfois d'une voix déchirante :

— Guillotinez-moi tout de suite, et ne me faites pas mourir à petit feu.

Les pièces du procès furent expédiées au chef-lieu ; l'affaire fut rapidement instruite ; on l'inscrivit comme devant passer aux prochaines assises, qui devaient suivre la rentrée de la cour impériale alors en vacances.

Tandis que Lazare gémissait dans la chambrée commune, où la lumière lui venait obscurcie par des grilles de fer : tandis qu'il se lamentait dans l'étroit espace du préau en regardant le ciel bleu au-dessus des murs, assez haut pour défier l'escalade ; le président, les juges, les avocats se reposaient de la fatigue d'une rude année, et se reposaient dans de belles campagnes de la vie de palais et de l'ennui des affaires.

Les stagiaires retrouvaient leur gaieté d'étudiant, et attendaient de grandes causes à plaider, causes capitales sur lesquelles se fonderait leur réputation d'orateurs et leur fortune à venir.

Le temps ne paraissait long à aucun d'eux ; le meurtre accompli dans la commune de Bains n'était pas de nature à exciter vivement la curiosité ; l'opinion publique ne se partageait point en deux camps, comme il arrive le plus souvent lorsque le mystère plane sur la perpétration d'un crime. L'assassinat et le vol ne pouvaient avoir été commis que par Lazare.

On ne tenait compte ni de l'honnêteté antique d'une famille de laboureurs, ni de la conduite sans tache de Lazare, ni de ses dénégations.

Il est si naturel que l'on nie d'avoir commis une action lâche et misérable, que nul ne s'inquiétait de savoir si Lazare n'était pas victime d'une fatalité inouïe, et ne tombait pas écrasé sous le faix de circonstances concordantes.

Du reste sa situation de simple fermier dans la gêne, ce coup de couteau unique donné en plein cœur à Claude, ne présentaient rien de capable de remuer les fibres nerveuses des femmes, et de remplir les caquets des oisifs.

On ne trouvait là ni raffinements atroces de cruauté, ni éléments d'intérêt tel qu'une haute situation, une fortune colossale, permettant à la foule de se demander ce qu'elle pèserait dans la balance de la justice.

Hélas ! que de procès aussi peu dignes de nous passionner en apparence se déroulent devant les cours d'assises ! que de luttes cachées, de martyres inconnus, de secrètes douleurs, d'innocences souillées par un soupçon injuste, de détentions cruelles, de verdicts d'acquiescement payés de trop de pleurs, de désespoirs amers, de ruines complètes, de déshonneurs, de vies brisées, chaque fois que s'ouvre une session !

Quel poids que celui de la toge du juge, et de la simarre fourrée d'hermine !

Quelle responsabilité que celle de l'homme chargé par la loi d'accuser un autre homme, et de demander sa tête en expiation d'un crime !

Quel sacerdoce que celui qu'exercent pendant une quinzaine de jours des gens tirés au sort pour connaître d'une affaire, et prononcer sur une existence ! Une minute d'inattention, l'audition d'un témoin distraitemment